Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (2014)

Heft: 1

Artikel: La Brévine, habitat dispersé et nouvelles vocations du territoire

Autor: Maréchal, Bruno / Gential, Oscar / Jouval, Norbert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-957588

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

THEMA

La Brévine, habitat dispersé et nouvelles vocations du territoire

BRUNO MARÉCHAL
Géographe urbaniste à urbaplan.

OSCAR GENTIAL
Architecte urbaniste à urbaplan, rédaction de COLLAGE.

NORBERT JOUVAL
Ingénieur et aménagiste, membre de la direction et responsable d'urbaplan Neuchâtel.

Au cœur des montagnes neuchâteloises, La Brévine est une commune occupant une vaste vallée de prés et de marécages à environ 1000 m d'altitude, ceinturée par les versants forestiers du Jura. C'est une des communes les plus reculées du district du Locle, mais qui connaît une certaine notoriété du fait de ses particularités climatiques. La Brévine est aujourd'hui contrainte, comme d'autres villages et territoires ruraux, à relever le défi de sa réinvention dans un contexte de récession démographique et de forte préservation patrimoniale et paysagère. Des perspectives d'avenir et de nouvelles vocations sont dès lors nécessaires.

Une carte du comté de Neuchâtel dressée par D. F. De Merveilleux en 1713 représente notamment la vallée de La Brévine. De manière très sensible, comme un diagramme, on y retrouve les éléments caractéristiques du territoire: le noyau compact du village, les hameaux, un habitat dispersé, les pâturages boisés, les forêts, le lac des Taillières, la vallée agricole et les zones marécageuses. Le paysage et l'urbanisation ont été modifiés depuis, le bourg s'est étendu, de nouveaux lieux-dits sont apparus (zone villas «Chez Guenet» par exemple, au nord-ouest), les marais et le réseau hydrographique ont été en partie drainés et aménagés. Néanmoins, le rapprochement de cette carte du XVIIIe siècle avec la situation actuelle met en évidence une certaine constance structurelle du territoire.

Historiquement et structurellement, une relation forte est entretenue entre le bâti et le paysage. La déprise agricole et la baisse importante de la population qui l'a accompagnée remettent en question cet équilibre. Malgré les multiples protections cantonales et communales, le territoire présente des fragilités, la baisse du nombre d'exploitations agricoles signifiant également un déficit d'entretien des paysages. La problématique des dangers naturels liés à l'eau rajoute une contrainte forte au développement du village.

Relations entre bâti et paysage

Le grand paysage de la vallée forme une structure paysagère et naturelle d'une forte intensité dans laquelle s'insèrent deux formes bâties caractéristiques et distinctes, un bourg compact et un habitat traditionnellement dispersé. Le bourg se situe à la croisée des routes et de la rivière; il est entouré de terres agricoles et, en limite ouest, de marais. Sa forme compacte constitue une entité clairement identifiable. L'habitat traditionnellement dispersé de la vallée est aujourd'hui distingué par le plan directeur cantonal en tant que morphologie bâtie à préserver et à valoriser. Ce type d'habitat est majoritairement situé le long des routes, souvent en recul par rapport à celles-ci, avec des chemins d'accès privés. Les qualités reconnues de cette forme d'habitat résident dans ses relations, ses rapports d'échelles avec l'intensité du grand paysage jurassien.

Un territoire en récession démographique

La commune compte aujourd'hui 655 habitants [1], alors qu'elle en comptait environ 1500 au début du XXe siècle. Cette baisse, corollaire de la déprise agricole, n'est de loin pas spécifique à La Brévine, elle est le lot de nombreux villages ruraux. On a constaté toutefois ces dernières années une légère hausse, puis un maintien de sa population. Selon les perspectives démographiques régionales du Canton de Neuchâtel, un scénario de base [2] prévoit une diminution de la population de la région d'environ 6 % à l'horizon de quinze ans et d'environ 15 % (soit environ 80–90 habitants) d'ici 2040. Un scénario dit «haut» – avec un solde migratoire positif et une fécondité élevée – donne quant à lui des perspectives d'augmentation très modestes, à savoir moins de 10 habitants supplémentaires à l'horizon 2040. Avec toutes les nuances qui doivent être apportées aux perspectives démographiques, les prévisions sont à la stagnation, voire à la régression.

Un territoire surprotégé?

Reconnue dans son ensemble comme paysage d'importance nationale, la vallée de La Brévine est soumise à des mesures cantonales et communales de protection du paysage et du patrimoine. A titre d'exemple, les sites marécageux sont à protéger au nord-est du village, ainsi que les biotopes et les haut-marais au sud-est, les pâturages boisés entourant la vallée sont à préserver et à valoriser, le lac des Taillières est reconnu comme site emblématique. Le périmètre d'urbanisation, qui a aujourd'hui des extensions tels des satellites à l'extérieur du bourg – lieux-dits «Chez Guenet» et «Chobert» –, est restreint afin de renforcer sa compacité et d'éviter un étalement synonyme de fragmentation du territoire. Enfin, l'habitat traditionnellement dispersé de la vallée fait l'objet d'une mesure spécifique ayant pour objectif de valoriser et de protéger ce bâti caractéristique.

La problématique des dangers naturels

Une cartographie des dangers naturels du canton de Neuchâtel a été achevée à la fin de l'année 2009 [3]. Ces travaux ont mis en évidence une zone de dangers naturels élevés en termes d'inondations [4] sur une grande partie du bourg de La Brévine. Celle-ci représente une contrainte importante pour le développement des constructions au village: dans cette zone est interdite toute nouvelle construction et reconstruction.

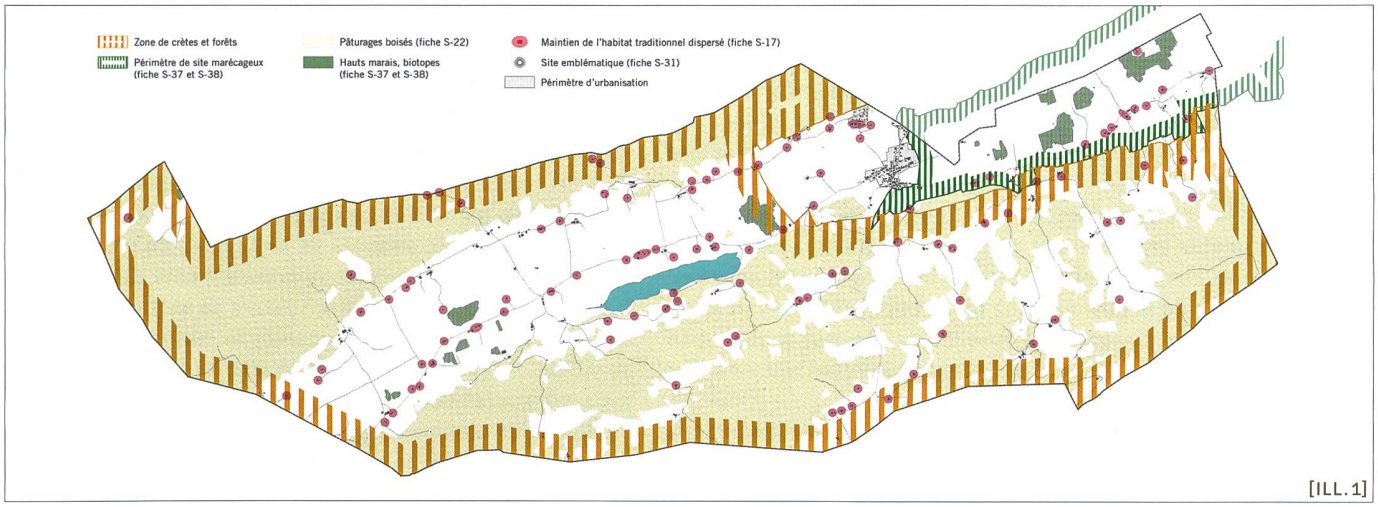

[ILL. 1]

[ILL. 2]

[ILL. 1] Carte des protections cantonales. (Source: urbaplan)

[ILL. 2] Photo aérienne. (Source: E. Bettinelli, 2013)

[ILL. 3] Photomontage Centre compact. (Source: urbaplan)

[ILL. 4] Photomontage Habitat Dispersé. (Source: urbaplan)

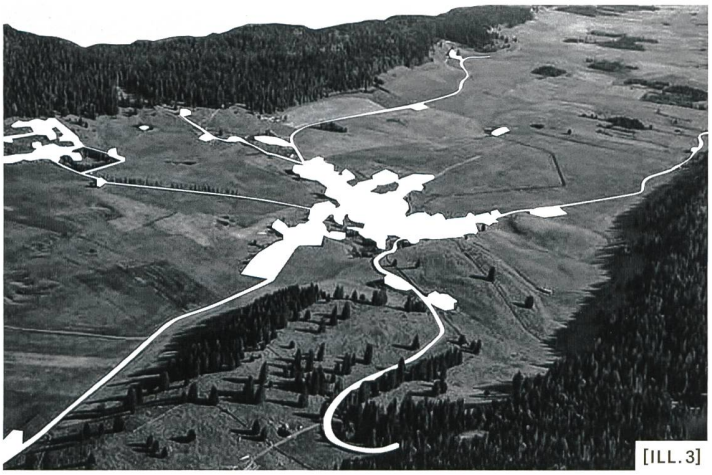

[ILL. 3]

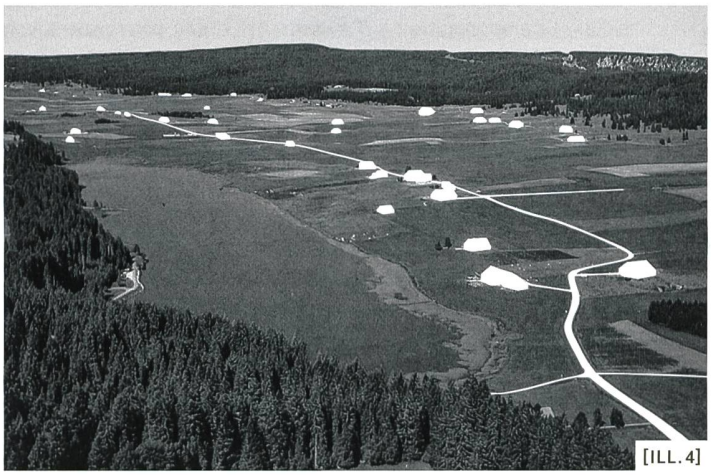

[ILL. 4]

[1] Au 30.09.2013, source: Commune de La Brévine.
[2] Rapport *«Perspectives de population (2011–2040), canton de Neuchâtel»*, Statistique Vaud, novembre 2012, élaboré sur mandat du Département de l'Economie – Office de la statistique du canton de Neuchâtel.
[3] Etudes effectuées sous l'égide de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et du Département de la gestion du territoire neuchâtelois (DGT, actuellement DDTE).
[4] Inondations dues à la résurgence de l'emposieux en période de fortes précipitations et de fonte des neiges.

Quelles perspectives d'avenir, quel projet de territoire?

Trois dimensions s'imbriquent dans la constance structurelle du territoire de La Brévine. La première, c'est l'histoire, qui met en évidence la conservation de cette structure à travers le temps. La seconde est la volonté de préserver dans l'avenir cette identité structurelle en tenant compte des contraintes imposées par des risques naturels. La dernière, à la fois conjoncturelle et prospective, projette les contours probables de la décroissance de sa population. Dès lors, les perspectives d'avenir doivent-elles se résumer à une «mise sous cloche» du territoire communal, compromettant ainsi son développement futur?

L'avenir de La Brévine se dessine à partir de ses entités fondatrices, le caractère exceptionnel de son paysage naturel et les deux structures morphologiques de son urbanisation, le bourg compact et l'habitat dispersé. Quelles que soient les évolutions, en termes démographiques ou économiques, le projet de territoire, élaboré dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local de la commune, doit permettre de définir ses vocations futures. Ce projet accompagne une redéfinition du mode d'utilisation de ces territoires. En effet, jusqu'à aujourd'hui, les acteurs du monde agricole étaient les garants de la préservation et de l'entretien des paysages et du patrimoine bâti. Face à la diminution de leur nombre, quelles sont les alternatives pour assurer ce rôle?

De nouvelles vocations?

La création d'une zone d'habitat traditionnellement dispersé représente une des alternatives. Afin de garantir une «occupation décentralisée du sol et la solidarité territoriale», objectif reconnu au niveau cantonal [5], cette zone permet une ouverture de la zone agricole au maintien d'une population non agricole et une valorisation de sa particularité morphologique. Dans ce cadre, la réglementation permet de faire évoluer facilement l'affectation de ces bâtiments, favorisant leur évolution tout en assurant leur conservation. Des transformations du bâti sont permises dans la mesure où les caractéristiques structurelles et identitaires sont préservées – matériaux traditionnels, structure urbanistique et forme architecturale.

Le grand paysage de la vallée de La Brévine, ses qualités et ses particularités en font le creuset de développement d'un grand nombre de réseaux touristiques et de loisirs. La vallée et les montagnes qui l'entourent sont des lieux de prédilection pour les réseaux pédestres, cyclistes, de VTT, ainsi que pour les pistes de ski de fond. La région possède des attraits touristiques significatifs, tels que le lac des Taillières, et constitue un véritable espace de délassement pour les centres urbains proches. Elle sait également mettre en valeur ses particularités climatiques en organisant par exemple la «Fête du froid». Une association a d'ailleurs été créée pour promouvoir le tourisme dans la vallée: «Vallée de La Brévine: Sibérie de la Suisse». La vallée présente également un secteur économique dynamique à l'instar de l'AOC Gruyère, figure de proue des produits du terroir. A ce propos, un projet de construction d'une nouvelle fromagerie est en cours dans le bourg.

Ces atouts, couplés à la nouvelle zone d'habitat dispersé, offrent des possibilités d'émergence de nouveaux programmes, le développement de l'artisanat, du commerce local, de chambres d'hôtes, etc., et pourraient ainsi participer à l'émergence progressive et au développement d'un tourisme vert durable, qui serait à la fois moteur d'une nouvelle dynamique et garant d'une protection des caractéristiques patrimoniales du territoire.

Néanmoins, l'évolution nécessaire de l'utilisation des habitations dispersées ne va pas sans le maintien, voire le renforcement de la concentration des services, commerces et équipements présents dans le centre du village. A ce titre, la délimitation de la zone de dangers naturels élevés doit être précisée par des études spécifiques, qui permettront de mettre en avant des mesures de protection. Le projet de territoire et le dimensionnement de la zone à bâtir dans le cadre du plan d'aménagement local ont permis de mettre en évidence les terrains susceptibles d'accueillir le développement futur du village, indépendamment des projets de développement actuels tels que la nouvelle fromagerie et le chauffage à distance.

L'habitat traditionnellement dispersé de la vallée de La Brévine devient donc un enjeu déterminant dans son projet de territoire, cristallisant ainsi des problématiques tant patrimoniales que démographiques, culturelles ou économiques, et doit participer à la vitalité des paysages ruraux du territoire [6] et au renouveau de leurs vocations.

[5] Source: Fiche de coordination S_27 Maintenir l'habitat traditionnellement dispersé, Plan Directeur Cantonal de Neuchâtel.
[6] Ibid.

ZUSAMMENFASSUNG

La Brévine, Streusiedlungen und neue regionale Dynamik

Im Gebiet von La Brévine mit seiner stark ausgeprägten Naturlandschaft herrschen zwei unterschiedliche Siedlungsformen vor: kompakte Dorfkerne und traditionelle Streusiedlungen. Diese typischen, historisch gewachsenen Elemente der Kulturlandschaft des Tals sowie seine Wytweiden, seine Wälder, sein See, sein Kulturland und seine Moorgebiete zeugen von einer gewissen strukturellen Konstanz in dieser Region. All diese Elemente stehen heute planerisch unter strengem Schutz. Ausserdem können wegen akuter Überschwemmungsgefahr in einem grossen Teil des Dorfzentrums keine nennenswerten Veränderungen vorgenommen werden. Schliesslich nimmt auch die Bevölkerungszahl tendenziell ab, und die Landwirtschaftsbetriebe im Tal werden immer weniger.

Bestehen also die einzig denkbaren Zukunftsaussichten für das Gemeindegebiet noch darin, es «unter eine Glashaube» zu stellen und damit dessen künftige Entwicklung zu gefährden?

Seine weitläufige Landschaft, seine Qualitäten und Eigenheiten verleihen dem Tal von La Brévine ein breit gefächertes Entwicklungspotenzial in den Bereichen Tourismus und Freizeit. Die traditionellen Streubauten im Tal gelten heute als eine erhaltenswerte Bauweise, die aufgewertet werden soll. Ihre ursprünglich landwirtschaftliche Funktion muss sich weiter entwickeln und zum allmählichen Entstehen einer neuen wirtschaftlichen Dynamik beitragen können (Promotion lokaler Produkte), verbunden mit grünem, nachhaltigem Tourismus, der die Entwicklung ankurbeln würde und zugleich als Garant für den Erhalt des regionalen Kulturerbes wirken könnte.